

RÈGLEMENTS

VOLET RECONNAISSANCE



La forme du masculin singulier est employée dans ce document pour une meilleure lisibilité.

1. Il est possible de donner sa propre candidature, ou de déposer la candidature de quelqu'un.
2. Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment de la retenue de sa candidature, si elle est retenue.
3. Les documents suivants devront être préparés avant de remplir le formulaire:
 - a. Informations de bases du candidat : Nom, prénom, téléphone, courriel, entreprise (ou établissement d'enseignement)
 - b. Page Facebook et/ou LinkedIn du candidat (optionnel)
 - c. Au minimum une photo ou un article/publication du candidat en lien avec le volet de la candidature. Par exemple : Photo de son projet, photo au sein de l'entreprise, publication de reconnaissance interne, article de presse, etc.
 - d. Un texte de maximum 2000 caractères pour présenter la candidature
4. Le candidat devra compléter son inscription d'ici le **12 mars à 16:00** à partir du www.jcdrummond.ca.
5. Le 1er janvier 2024, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né entre le 2 janvier 1983 et le 1er janvier 2006, inclusivement).
6. Le candidat doit se démarquer dans le volet pour lequel sa candidature est soumise :
 - a. **Pour la relève étudiante**, le candidat doit être étudiant ou diplômé post-secondaire depuis moins de 3 ans, et avoir un impact dans la région. Que ce soit via un projet d'affaires, une initiative mise en place, la direction d'un comité, etc.
 - b. **Pour le membre impliqué**, il faut être en mesure de démontrer comment le candidat se démarque par son bénévolat dans la communauté drummondvilloise.
 - c. **Pour le jeune professionnel de l'année**, il faut démontrer l'impact de celui-ci au sein de votre entreprise. Comment contribue-t-il au succès de celle-ci ? C'est l'occasion pour les employeurs et les collègues de reconnaître un élément clé de leur entreprise.
7. Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas être représenté dans le même volet.
8. Trois finalistes seront sélectionnés par catégorie.
9. Les finalistes seront déterminés par un comité de présélection. Ce comité est composé des membres du comité Élan, et un représentant du partenaire en titre. La grille d'évaluation contenant les critères de présélection est disponible en annexe.
10. Les finalistes seront avisés s'ils sont retenus le vendredi le **18 mars 2024**.
11. Si vous êtes finaliste, vous serez invité à une séance photo entre le 18 mars 2024 et le 25 mars 2024 inclusivement.
12. Le finaliste devra obligatoirement être présent aux événements suivants :
 - a. Dévoilement des finalistes le 26 mars 2024 ; cet événement organisé par notre partenaire MNP est sous la forme d'un 5@7. Lors de cet événement, vous serez présenté comme finaliste en primeur devant public.
 - b. Gala Élan le 15 mai 2024 ; Le gala Élan est avant tout, l'événement de célébration de la saison 2023-2024 de la Jeune Chambre de Drummond. Les lauréats ne seront pas dévoilés aux préalables. Les bourses du Concours CAE Drummond seront remises aux lauréats lors du gala.
13. Le finaliste accepte que des photos ou des reportages en lien avec sa candidature où il apparaît soient publiés en s'inscrivant au concours et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.
14. Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera les gagnants des reconnaissances. Le jury sera composé d'un minimum de 3 personnes et d'un maximum de 5. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.
15. Les finalistes seront évalués à partir du formulaire de candidature
16. Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué.

ANNEXE

VOLET RECONNAISSANCE



CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères suivants seront observés afin de déterminer les finalistes. Le comité de présélection utilisera ceux-ci dans le cadre d'une analyse du dossier. Ces mêmes critères seront observés par le Jury responsable de déterminer le ou la gagnant(e).

Analyse de la candidature :

- Accomplissement et réalisation du candidat
- Implication au sein de l'entreprise, ou de la communauté, selon la catégorie
- Perspective du candidat

Étude du dossier :

- Qualité et pertinence de la pièce jointe (photo ou article) en lien avec la catégorie